

Archives nationales d'outre-mer (France)

## Fonds de la préfecture d'Oran

Bureau spécialisé de la Défense nationale (BSDN)  
(1912 - 1959)

Série FR ANOM 92 / 5 Q

1 - 250

Daniel Hick  
Conservateur  
2010

L'article 61 de la loi du 11 juillet 1938 attribuait au préfet le soin de préparer ou d'exécuter les mesures de Défense nationale dans son département. Dans cette intention, un décret portant règlement d'administration publique, daté du **5 janvier 1939**, posa les bases de l'organisation dans chaque préfecture d'un service spécialisé de Défense nationale. Il fut rendu applicable à l'Algérie par le décret du **14 janvier 1939**, sous réserve des pouvoirs conférés au gouverneur général par l'article 2 du décret du 24 septembre 1938 relatif à l'application en Algérie de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre.

Des services départementaux de préparation de la Défense nationale furent établis dans les préfectures. Sous le régime dit de Vichy, à la suite du service du Gouvernement général devenu Secrétariat permanent d'Algérie, le bureau spécialisé de la préfecture d'Oran prit provisoirement le nom de Secrétariat permanent du département d'Oran.

Suivant la circulaire préfectorale du 10 août 1955, le Service de la protection civile et de la Défense nationale relevait du Secrétariat général pour les affaires économiques. Il est important de noter que les « affaires militaires », à savoir essentiellement les questions du service militaire, relevaient du 1<sup>er</sup> bureau « Affaires générales. Etat civil. Affaires militaires » de la Division de l'administration générale et du personnel, laquelle dépendait du Secrétariat général pour l'administration.

La guerre d'Algérie entraîna un accroissement de la taille et des attributions du Bureau spécialisé de la Défense nationale, chargé notamment des internements autorisés par la loi dite des « pouvoirs spéciaux » ; ainsi en juin 1959, alors qu'il relevait du cabinet du préfet d'Oran, il comprenait deux sections, le Service de la Défense nationale et des pouvoirs spéciaux et le Service des centres d'hébergement.

Certains documents présentés ci-dessous, relatifs à la sécurité et au maintien de l'ordre pendant la guerre d'Algérie qui provenaient à l'origine du secrétariat général pour la police et les affaires économiques, furent transférés au BSDN

*Métrage : 17, 30 ml*

\*

### *Sources annexes aux ANOM :*

- Ministère des affaires algériennes.  
Fonds coté FR ANOM 81 F ; voir notamment les dossiers sur la préparation de la Défense et sur les internements durant la guerre d'Algérie.
- Gouvernement général de l'Algérie.

Fonds du Secrétariat général permanent de la Défense nationale (SPDN) du Gouvernement général de l'Algérie, 1912 – 1961, coté FR ANOM GGA 2 R.

Fonds du cabinet militaire du gouverneur général, coté FR ANOM GGA 3 R ; par exemple, les articles 3 R 237 et 287.

Fonds du cabinet civil du gouverneur général, coté FR ANOM GGA CAB ; à consulter sur le SPDN, le dispositif restreint de sécurité, les assignations à résidence, la commission d'examen des assignations à résidence, les centres d'hébergement et centres de triage, les activités de la Croix-Rouge

Fonds de la direction des affaires indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, coté FR ANOM GGA 3 H « questions militaires » ; articles 3 H 24- 34, organisation en temps de guerre, instructions pour le temps de guerre, mobilisation économique, ravitaillement, affectations spéciales, mobilisation, 1924 – 1940 ; articles 3 H 48 – 55, défense des centres de colonisation, défense des fermes isolées, défense intérieure de l'Algérie, plan de défense de l'Algérie, 1881 – 1946.

- Préfecture d'Oran.  
Fonds du cabinet du préfet d'Oran, série continue provisoire.  
Fonds du SLNA de la préfecture d'Oran, coté FR ANOM 92 / 5 I .
- Préfecture d'Alger.  
Fonds de la direction de la police générale de la préfecture d'Alger, coté FR ANOM 91 /1 F ; les camps et centres d'internement durant la guerre d'Algérie mentionnés dans le répertoire sont ceux de Beni Messous, Berrouaghia, Dellys, Guelt Estell, Lodi, Paul-Cazelles.  
Fonds du SLNA de la préfecture d'Alger, coté FR ANOM 91 /4 I ; sur les assignations à résidence, les centres d'internement de Ben Aknoun, Berrouaghia, Camp du Maréchal, Lodi, Téfeschoun.
- Préfecture de Constantine.  
Fonds du Bureau spécialisé de la Défense nationale de la préfecture de Constantine (1938 – 1962), coté FR ANOM 93 / 5 Q ; les camps et centres d'internement durant la guerre d'Algérie mentionnés dans le répertoire sont ceux d'Aïn Beïda, Aïn M `lila, Batna, Bône, Collo, Constantine, Djidjelli, Djorf, El Milia, Fedj M'zala, Mila, Philippeville, Sétif.
- Fonds privés.  
Fonds des églises protestantes d'Algérie déposé aux ANOM (série APOM) ; documents sur des visites de centres de transit ou d'hébergement par des pasteurs durant la guerre d'Algérie.

## Sommaire

<i>Correspondance du S.P.D.N. Généralités.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 1
<i>Organisation. Politique générale de Défense nationale.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 2 - 3
<i>Défense passive.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 4
<i>Réquisitions.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 5
<i>Réquisitions d'étudiants.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 6 - 7
<i>Transmissions. Télécommunications.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 8
<i>Mobilisation des transports et régime des transports.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 9 – 11
<i>Mobilisation économique et industrielle. Ravitaillement.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 12 – 13
<i>Mobilisation de la main d'oeuvre.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 14
<i>Mobilisation.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 15
<i>Sécurité du territoire.</i>	
<i>Surveillance.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 16 – 17
<i>Défense des centres de colonisation, des fermes isolées.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 18 – 19
<i>Dispositif restreint de sécurité.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 18 – 28
<i>Maintien de l'ordre (à partir de 1954).</i>	
<i>Textes réglementaires.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 29
<i>Fermetures de magasins et cafés.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 30 – 31
<i>Interdictions de séjour.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 32
<i>Informations reçues de divers services (administration, armée, police).</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 33 – 36
<i>Statistiques (divers services).</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 37
<i>Informations provenant de services de police.</i>	
<i>Police de l'air et des frontières.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 38
<i>Police des Renseignements généraux.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 39 – 42
<i>Police judiciaire et surveillance du territoire.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 43
<i>Sécurité publique.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 44
<i>Informations provenant de la Gendarmerie.</i>	
<i>Fiches de renseignements.</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 45
<i>Rapports sur des faits intéressant l'ordre public et la sécurité générale</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 46
<i>Procès-verbaux</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 47 – 82
<i>Centres d'hébergement (CH). Centres de transit (CT).</i>	
<i>Centres d'hébergement</i>	
<i>Généralités</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 83 – 94
<i>C.H. d'Aflou</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 95 – 96
<i>C.H. d'Arcole</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 97 – 100
<i>C.H. de Bossuet</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 101
<i>C.H. de Magenta</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 102
<i>C.H. de Saint-Leu</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 103
<i>C.H. de Sidi Marouf (Sidi Chami)</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 104
<i>Dossiers d'assignés à résidence</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 105 – 220
<i>Centres de transit</i>	
<i>Arrêtés ou décisions d'assignations à résidence</i>	FR ANOM 92 / 5 Q 221 - 250

*Répertoire***Correspondance du S.P.D.N. Généralités.**

FR ANOM 92 / 5 Q 1 Registres d'enregistrement des télégrammes au départ (1955 – septembre 1957 ; janvier – septembre 1957). Instructions, notes pour la rédaction du courrier (1958). Note de Pierre Beyssade sur l' «Organisation politique et administrative de l'Algérie » (10 février 1958). Message du délégué général du gouvernement aux fonctionnaires d'Algérie (5 janvier 1959).

1958- 1959

**Organisation. Politique générale de Défense nationale**

FR ANOM 92 / 5 Q 2 Circulaires, instructions concernant la défense nationale en temps de guerre (1926 – 1942).

Installation matérielle des administrations et services publics en temps de guerre : instructions, études, mesures d'exécution (1928 – 1936). Utilisation des établissements d'enseignement à la mobilisation (1933 - 1936).

Mobilisation des services civils : instructions (1912 – 1931). Mobilisation des fonctionnaires en retraite (1928 – 1939).

Pré fonctionnement prévu du service de la Défense nationale, arrêtés à appliquer dès la mobilisation générale (1934-1940). Situation des fonctionnaires en temps de guerre (1939-1940). Personnel du Secrétariat permanent de la Défense nationale (1939 – 1941). Crédits (1943 – 1945).

Notes de service sur la correspondance officielle (1941 – 1945). Répertoire des dossiers de la « Défense nationale et Défense passive » (s.d. [1940]).

1912 - 1945

FR ANOM 92 / 5 Q 3 Attributions de la section Afrique de l'état-major général de la Défense nationale (1944 - 1948). Personnel et crédits du SPDN (1946 – 1947). Organisation du BSDN, personnel : notes (1953). Mobilier, frais de fonctionnement du BSDN (1950 – 1955).

Circulaires et instructions relatives aux relations avec les Alliés (1946 – 1948). Instructions générales sur : organisation générale pour le temps de guerre, organisation de la défense nationale, organisation et fonctionnement des BSDN, documentation des BSDN, organisation générale de l'Algérie pour la préparation des mesures de mobilisation et de défense nationale, modificatifs à la loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre (1949 – 1953).

Mouvements et transports de sauvegarde, évacuations de populations et de régions menacées, repliements, régime des réfugiés, protection nationale : instructions, dossiers de principe (1935 – 1949).

Rappel de réservistes, manœuvres, exercices, maintien de l'ordre, surveillance du territoire, suppression de places, sites souterrains, rapports avec les services américains de sécurité militaire : correspondance, listes, instructions (1948 – 1954). Exercice militaire (mars 1954).

1944 - 1955

**Défense passive**

FR ANOM 92 / 5 Q 4 Service départemental de la Défense passive : registre d'enregistrement du courrier départ (septembre 1945 – octobre 1949).

Dossiers par commune : Arzew, La Sénia, Mers El Kébir, Oran, Valmy (1931 – 1943). Défense passive, constructions d'abris, protection des écoles : plans, listes du personnel (1939 - 1950). Abris (1943 – 1951).

1931 – 1951

**Réquisitions**

FR ANOM 92 / 5 Q 5 Réquisition de locaux scolaires (septembre 1938 – septembre 1939, 1951 - 1956). Liste des établissements réquisitionnés en novembre 1942 (1942-1945). Cantonnements et campements : fiches communales, correspondance (1948-1949). Plan des réquisitions immobilières : listes (1952 – 1954). Exercice du droit de réquisition (1954).

1938 – 1956

**Réquisitions d'étudiants**

Le décret du 28 juin 1956 permettait de demander aux étudiants bénéficiaires d'un sursis d'incorporation de participer pendant les vacances universitaires « à l'effort général de pacification ».

FR ANOM 92 / 5 Q 6 Etudiants sursitaires requis. Instructions, correspondance, listes nominatives, paiement. (1956 - 1957).

1956 – 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 7 Liste des sursitaires de la région d'Oran des classes 1949 à 1957 ; attestations des services administratifs, états nominatifs des paiements (1957-1959).

1957 – 1959

**Transmissions. Télécommunications.**

FR ANOM 92 / 5 Q 8 Régime et contrôle des correspondances postales, des transmissions téléphoniques et radioélectriques en cas de guerre, service postal sur les navires, service de la correspondance officielle : instructions (1924 – 1948). Radiodiffusion à l'intention des populations rurales (1948).

Fonctionnement des réseaux radio, sécurité (1948 - 1956). Constitution d'une commission mixte des transmissions en Algérie : arrêté (octobre 1955).

1924 – 1956

**Mobilisation des transports et régime des transports**

FR ANOM 92 / 5 Q 9 Organisation des transports routiers en temps de guerre, réquisitions : instructions, correspondance, listes de véhicules à exempter de réquisition (1934 - 1959). Mobilisation et organisation des transports (1939). Commission de réquisition d'animaux, commissions d'appel (1946 – 1954). Entreprises de transports publics de voyageurs et marchandises, liste du personnel à maintenir (octobre 1948). Recours à l'armée en cas de grève générale (1949 – 1951).

1934 – 1954

FR ANOM 92 / 5 Q 10 Statistiques des transports routiers de marchandises (1945). Organisation des transports routiers en temps de guerre, recensement des transporteurs routiers publics et privés, recensement des véhicules (1950).

1945 – 1950

FR ANOM 92 / 5 Q 11 Sauvetage des aéronefs en détresse : instructions, cartes, états des équipes de secours.

1948 – 1955

**Mobilisation économique et industrielle. Ravitaillement.**

FR ANOM 92 / 5 Q 12 Mobilisation agricole, répertoire des ressources et des besoins, enquêtes sur les grandes propriétés exploitées par les Européens, sur les tracteurs et les machines agricoles, sur la main d'œuvre indigène destinée à la métropole : instructions, états statistiques et nominatifs (1929 - 1939).

Répertoire des besoins et ressources alimentaires des troupes et de la population civile, tarif des achats à caisse ouverte (1933 - janvier 1940) ; études, organisation du ravitaillement (1935 - 1937). Statistiques des importations et des exportations de denrées alimentaires par les ports d'Oranie (1936 - 1939).

Ravitaillement des places d'Oranie, du front tunisien, de la métropole (vins, couscous), du Sud algérien, du Levant, des colonies (vins) (1939).

Statistique industrielle : liste des principales industries et exploitations, avec indication quantitative du personnel (s.d, env. 1930 - 1939).

Mise sur pied d'une économie autarcique et d'une organisation administrative en cas de crise et de la rupture des liens avec la métropole, instructions, préparation d'ordres de réquisition (août 1941 - avril 1942) ; annexes rectifiées en novembre 1942 ; établissements réquisitionnés, levées de réquisitions (1942 - 1946).

1929 - 1946

FR ANOM 92 / 5 Q 13 Ravitaillement en temps de crise : textes préparatoires, instructions, procès-verbaux de la commission mixte de ravitaillement, correspondance (1949-1955) ; membres de sections d'approvisionnement de la direction du ravitaillement, arrêtés de nomination ; stocks de sécurité de lait condensé (1952- 1954) ; documentation : statistiques agricoles (1948).

Ravitaillement de la population civile en cas de grève générale ou de lock-out dans la boulangerie : circulaire ministérielle, lettre du sous-préfet de Tlemcen (1938-1945),

1938 - 1955

#### **Mobilisation de la main d'oeuvre**

FR ANOM 92 / 5 Q 14 Mobilisation de la main d'œuvre, instructions (1926 - 1939).

Emigration nord-africaine en métropole : statistiques, fiches de renseignements individuels (1950).

Préparation de mobilisation de la main d'œuvre, en application des arrêtés gubernatoriaux du 6 janvier 1950<sup>1</sup> (1950- 1951).

Enquête<sup>2</sup> sur les caractères physiques (taille, poids) des populations : réponses des municipalités (août-septembre 1955).

1926 - 1955

#### **Mobilisation**

FR ANOM 92 / 5 Q 15 Organisation générale de l'Algérie pour le temps de guerre, mobilisation : instruction, comptes rendus annuels sur l'état d'avancement de la préparation à la mobilisation (1928 - 1939). Préparation de la mobilisation : instructions, liste des services départementaux et communaux (1932 - 1949). Etablissement des plans de mobilisation, guide, rapport, instruction (1931-1949).

Textes réglementaires sur les obligations militaires des citoyens français (1943), des Français Musulmans (1955). Incidence d'une mobilisation sur l'économie (1954). Mobilisation : listes de centres pour réservistes (1952). Situation et rappel de réservistes, exemptions : textes réglementaires, instructions (1955- 1956). Rappel des réservistes de la gendarmerie, répartition, affaires individuelles (novembre 1954 - janvier 1955).

1928 - 1956

<sup>1</sup> Les arrêtés, non publiés au *Journal officiel de l'Algérie*, prévoyaient une commission mixte de la main d'œuvre, une commission mixte des affectations spéciales, un secrétariat permanent de la main d'œuvre (SPMO).

<sup>2</sup> Note du gouverneur général (Service central de la protection civile) au préfet d'Oran du 27 juillet 1955.

<b>Sécurité du territoire</b>
-------------------------------

- *Surveillance.*

FR ANOM 92 / 5 Q 16 Surveillance du littoral et garde des points importants du littoral, dispositif : instruction, listes de goumiers instructions, listes d'agents auxiliaires du contre-espionnage, de goumiers (1932 – 1940), rapports d'administrateurs ou de brigades de gendarmerie (1939). Surveillance de la côte (novembre 1952).

1932 – 1952

FR ANOM 92 / 5 Q 17 Mesures à prendre en cas de tension (1934-1939). Contre-espionnage, protection du territoire, surveillance de la frontière algéro-marocaine, mesures prévues : instructions, cartes (1933- 1937). Recherche d'un escroc aux renseignements (1950-1951). Renseignements sur les candidats chefs de centre de préparation militaire (1946 – 1947).

Matériel « sensible » (militaire) : fiches de débarquement et d'embarquement (1951 – 1957).

1933 – 1957

- *Défense des centres de colonisation, des fermes isolées.*

FR ANOM 92 / 5 Q 18 Défense des centres de colonisation, défense des fermes isolées, armement, équipement, chefs de défense : instructions, procès-verbaux de réunion, rapports (1908, 1938 – 1949).

Plans de défense par groupement de fermes, établis par les communes, avis des sous-préfets ; listes de l'armement nécessaires (1956). Notification d'ordres de réquisition individuelle pour la garde de fermes isolées (mai 1956).

1908 - 1956

FR ANOM 92 / 5 Q 19 Défense des centres de colonisation, arrondissements de Mascara (1949-1951), Mostaganem (1906–1938), Oran (1950), Tiaret (1948), Tlemcen (1906-1950) : consignes par centre, plans, croquis.

1906 – 1951

- *Dispositif restreint de sécurité.*

FR ANOM 92 / 5 Q 20 Dispositif restreint de sécurité : rectificatifs, additifs, liste des points sensibles (1931 – 1947). Préparation, mise au point (1938 – 1943). Répertoire des postes de garde, armement (1941-1948). Contrôle nominatif des postes civils (1933-1946). Surveillance et protection des points sensibles, dépôts d'explosifs, postes électriques : correspondance (1941).

1931 – 1948

FR ANOM 92 / 5 Q 21 Points sensibles protégés par l'armée ou la marine, emploi des troupes pour le maintien de l'ordre, plans de protection du département, de la subdivision, de la division : instructions, correspondance, carte des voies de communication, profils de lignes ferroviaires (1933-1950).

Plan de protection de la place d'Oran et de la place de Mers-el-Kébir, sécurité de la poudrière : textes réglementaires , plan d'Oran au 1/10 000 , plan au 1/50 000 de limite de la garnison de Mers El Kébir (1934 – 1947).

Etat de siège : décret, circulaire du gouverneur général (juillet – septembre 1939),

1933- 1950

FR ANOM 92 / 5 Q 22 Dispositif restreint de sécurité : listes de centres de repli et de réduits de résistance, états de l'armement (1951 – 1953) ; ouvrages d'art, voies ferrées, réseau routier (1952 – 1954). Dépenses de gardiennage, listes de requis (1956).

1951 – 1956

FR ANOM 92 / 5 Q 23 Dispositif restreint de sécurité, usines, PTT, Electricité et Gaz d'Algérie, port d'Oran, service des eaux d'Oran : plans (1952 – 1953). Organisation du DRS de la division d'Oran, liste des points sensibles, plan de protection de la ville d'Oran (1952). Projet d'installation de CRS à Oran (1952). Plan de maintien de l'ordre, plan de barrages routiers (1952 – 1953). Dépôts d'explosifs (1952 – 1956).

Armement des communes mixtes, des officiers des Affaires algériennes et des *harkas*, achats d'armes (1951 – 1956). Armement DRS (1953 – 1955).

1951 - 1956

FR ANOM 92 / 5 Q 24 Dispositif restreint de sécurité et défense des fermes isolées : instructions, rectificatifs, listes des points sensibles ; armement des points sensibles, entreprises, centres de colonisation, du DRS, des centres de repli et réduits de résistance.

1950 - 1955

FR ANOM 92 / 5 Q 25 Dispositif restreint de sécurité, arrondissements de Mascara, Mostaganem, Oran : consignes par commune, croquis, plans.

1950 – 1956

FR ANOM 92 / 5 Q 26 Dispositif restreint de sécurité, arrondissements de Sidi Bel Abbès, Tiaret, Tlemcen : consignes par commune, croquis, plans.

1950 – 1953

FR ANOM 92 / 5 Q 27 Plans de protection de la division d'Oran : instructions sur le maintien de l'ordre, l'organisation et la recherche du renseignement, l'organisation des transmissions, le DRS, les mesures de protection, l'appui aérien.

Incidents à Nemours dus au PPA clandestin, projet d'opérations de maintien de l'ordre dans le secteur de Marnia (1952).

1952 - 1954

FR ANOM 92 / 5 Q 28 Constitution des CRO (centre de renseignements et d'opérations) du département et des arrondissements : correspondance, cartes annotées et renseignées (*réseau électrique du département, réseau électrique de la ville d'Oran, voies de communication du département d'Oran et de l'arrondissement de Mostaganem, réseau des PTT du département, réseau des PTT de la ville d'Oran, réseau des chemins de fer d'Algérie, carte des communes de l'arrondissement de Mostaganem*) (avril 1954 - 1955).

Classement des points sensibles d'importance vitale ou secondaire : correspondance avec les services, listes, cartes annotées (*routes et chemins, voies de communication et ouvrages d'art, réseau des PTT du département d'Oran, réseau téléphonique souterrain de la ville d'Oran, réseau des chemins de fer d'Algérie*) (1954 – 1957).

1954 – 1957

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintien de l'ordre (à partir de 1954).</b></li> </ul>
--

*Textes réglementaires.*

FR ANOM 92 / 5 Q 29 Instructions du gouvernement général sur la transmission des messages journaliers d'information (novembre 1954 - juillet 1955). Interdiction des réunions de protestation contre l'état d'urgence (mai 1955). Réglementation relative aux munitions déclassée sou hors d'usage (mai 1955). « Zones de protection » (alentours des centres d'hébergement d'Aflou et de Magenta, zones des communes de plein exercice de Marnia, Lamoricière, des communes mixtes de Marnia et Sebdou) (1955-1956). Contrôle de la circulation routière et ferroviaire (personnes et produits alimentaires) (1955-1956). Textes réglementaires sur la circulation entre la métropole et l'Algérie (1956). Note de service du 2<sup>e</sup> bureau de la division militaire d'Oran sur l'interrogatoire des rebelles et suspects arrêtés par l'armée (18 juillet 1956). Réglementation du séjour et de la circulation dans les arrondissements de Tlemcen et Marnia (1956). Directive du ministre résidant sur l'« expérience Bellounis » (18 avril 1957). Arrêté portant délégation de pouvoirs au commandant du sous-secteur d'Aflou, département de Tiaret (18 janvier 1958), Arrêté préfectoral confiant la responsabilité du maintien de l'ordre dans les départements d'Oran et Saïda au général commandant le corps d'armée d'Oran (14 mai 1958).

1954 – 1958

*Fermetures de magasins et cafés.*

FR ANOM 92 / 5 Q 30 - 31 Fermeture de magasins et cafés maures : arrêtés de fermeture, arrêtés rapportant ces derniers ; ordre numérique des arrêtés.

1956 – 1959

FR ANOM 92 / 5 Q 30

Numéros 1 à 94.

FR ANOM 92 / 5 Q 31

Numéros 95 à 241.

*Interdictions de séjour*

FR ANOM 92 / 5 Q 32 Interdictions de séjour : instructions, arrêtés, notices, registre (20 mars 1956 – 11 octobre 1957).

1955 – 1958

*Informations reçues de divers services (administration, armée, police).*

FR ANOM 92 / 5 Q 33 Quatrième préfecture maritime : comptes rendus mensuels d'activité, comptes rendus hebdomadaires des opérations de surveillance maritime et de maintien de l'ordre.

Août 1955 - février 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 34-35 Messages quotidiens relatifs au maintien de l'ordre provenant de divers services administratifs, de services de police, de l'armée, comptes rendus quotidiens du préfet d'Oran au ministre résidant.

1957 - 1959

FR ANOM 92 / 5 Q 34

Septembre 1957- janvier 1958

FR ANOM 92 / 5 Q 35

Février – mai 1958, janvier, juin 1959

FR ANOM 92 / 5 Q 36 Divers.- Terrorisme, opérations militaires : liste de suspects de l'arrondissement de Tiaret (novembre 1954) ; synthèse hebdomadaire du CRO d'Oran (4 février 1955) ; télégrammes, messages d'information des services de police, de la gendarmerie, de l'armée et des sous-préfectures (1955-1956). Surveillance des navires (1954-1956). Circulation des trains de nuit : correspondance du directeur des chemins de fer algériens (novembre 1954). SLNA d'Oran : bulletin des questions islamiques, avril-mai 1955 (juin 1955), notes de renseignements, rapports, synthèse hebdomadaire des attentats (8 octobre 1955), programmes des chaînes radio arabe et kabyle d'Alger (7-13 novembre 1955) (décembre 1954 – mars 1956). Sous-préfets, administrateurs de communes mixtes, administrations diverses (Eaux et forêts, douanes) : notes, transmission d'informations, correspondance

(mai 1955- septembre 1956). Rapports mensuels des communes mixtes du Djebel Nador et de Sebdou, de la commune de Lamoricière, mai 1955- août 1956 (juin 1955 - septembre 1956). Distribution de tracts du MNA (juillet 1955). Frais de reconduite à la frontière d'étrangers indésirables (juillet – septembre 1955). Synthèses des registre, informations journalières (25 juin – 6 août 1955) ; deux synthèses mensuelles (décembre 1955 - janvier 1956). Cabinet du préfet : synthèse mensuelle sur la situation d'octobre 1955. Insécurité de la voie ferrée Nemours – Oujda : correspondance (mars – avril 1956). Rapport de renseignements de la SAS d'Aïn Fezza sur une cellule terroriste à Tagma (avril 1956). Commission de sécurité de l'*achaba*, rôle de l'administrateur de la CM du Sersou (juin – juillet 1956). Télégrammes de renseignements individuels (septembre 1956, février 1957). Copie d'un tract MNA (novembre 1956). Télégramme de la population européenne de Djilali Ben Amar ( décembre 1956). Affaires individuelles concernant un suspect, un incarcéré, un refoulé (1956). Contrôle des voyageurs en provenance du Maroc (1956). Découverte de grenades à Oran par la CRS n° 15 (juin 1957). Effectifs de la gendarmerie dans le département d'Oran (1<sup>er</sup> juillet 1957). Bureau psychologique du CAO : bulletin hebdomadaire d'information n° 13 (11 juillet 1957). Bulletins de renseignements quotidiens du Corps d'armée d'Oran (3 janvier 1959), du 3<sup>e</sup> bureau de la 29e DI (6 janvier 1959).

1954 – 1959

#### *Statistiques (divers services)*

FR ANOM 92 / 5 Q 37 Etats statistiques des incendies de récolte, adressés par les sous-préfectures et la police d'Oran (juillet 1955 - avril 1956).

Etats statistiques des actes de terrorisme, des victimes civiles des attentats, des armes récupérées établis par : commissariat central d'Oran (11 juillet 1956 – 12 novembre 1958), sous-préfecture d'Aïn Temouchent (avril – mai 1956), sous-préfecture de Marnia (juin-juillet 1956, novembre 1956), sous-préfecture de Mascara (juin 1956).

Destructions par explosifs : synthèse mensuelle par le commissariat central de Mostaganem (décembre 1957).

Etats des armes récupérées établis par : brigade mobile d'Oran, PJ de Marnia, police de Relizane, PJ de Saïda, commissariat de Palikao, SAS de Taouiala (département de Tiaret), brigade de gendarmerie de Berthelot (juin 1956 – septembre 1958).

1955 – 1958

#### *Informations provenant de services de police*

##### *Police de l'air et des frontières*

FR ANOM 92 / 5 Q 38 PAF : rapports, bulletin quotidien, notices de renseignements (juin 1957, juin – septembre 1958), (janvier – mars, mai – septembre 1959).

1958 – 1959

##### *Police des Renseignements généraux*

FR ANOM 92 / 5 Q 39 Police des RG du district d'Oran, SDRG de Mostaganem, commissariats de police : rapports mensuels (très nombreuses lacunes).

Septembre 1954 – août 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 40 Police des RG du district d'Oran, puis SDRG d'Oran, postes d'Aïn Temouchent, du Télagh, de Sidi Bel Abbès : notes, rapports, journal<sup>3</sup> : notes de renseignements, copies de documents saisis, copies de tracts, rapport mensuel du SDRG (août 1957) (juillet 1956 - septembre 1958).

1956 – 1958

<sup>3</sup>L'Oranie combattante ,organe clandestin de résistance édité par les communistes de l'Oranie, décembre 1956.

FR ANOM 92 / 5 Q 41 SDRG de Mostaganem et postes de Cassaigne, Mascara, Palikao, Relizane, : rapports, notes de renseignements (janvier 1957 – avril 1958).  
SDRG de Tlemcen, postes (octobre 1956 – juin 1957).

1957 – 1958

FR ANOM 92 / 5 Q 42 SDRG de Tlemcen, postes des RG d'Aïn Temouchent, Marnia, Mascara, Nemours, Relizane : notes de renseignements, cartes des régions I et II de la zone 1 de la wilaya FLN d'Oran (août – septembre 1957). SDRG de Tlemcen, postes et brigade de Beni Saf, Marnia, Nemours, Port-Say, Tlemcen : rapports (août 1957 – mai 1958).  
Poste de Saïda (octobre 1956 – mai 1958).  
Poste de Tiaret (avril 1956 – mai 1958).  
Poste des RG de Colomb Béchar : notes de renseignements (janvier 1957 – mars 1958).  
Rebelles algériens au Maroc espagnol : copie d'une note de renseignements du CROD de Rabat (27 avril 1955), notes de la PRG et du 2<sup>e</sup> bureau de la division d'Oran (mai – septembre 1955).  
SDRG d'Alger : deux notes de renseignements (avril - mai 1957) ; SDRG d'Orléansville : note de renseignements (19 septembre 1957).

1955- 1958

*Police judiciaire et surveillance du territoire*

FR ANOM 92 / 5 Q 43 Rapport de la BST d'Oran sur un réseau terroriste (18 juillet 1955).  
Police judiciaire : rapports sur des attentats, des assassinats, sur la lutte contre les rebelles, procès-verbaux ; pour la BM d'Oran, état des personnes arrêtées :  
brigade mobile de Colomb-Béchar (août, octobre 1957) ; brigade mobile de Mascara (mai 1956 – juillet 1958) ; brigades mobiles d'Oran (janvier 1955 – mars 1958) ; brigade mobile de Sidi Bel Abbès (décembre 1954 – février 1958) ; brigade mobile de Tiaret : à noter, deux rapports mensuels de 1955 sur l'état d'esprit (janvier 1955 – janvier 1956) ; brigade mobile de Tlemcen et postes : à noter, 7 rapports de la station d'identité judiciaire de Tlemcen, illustrés de photographies (janvier 1955-juillet 1957, novembre 1958).  
Télégrammes de la PJ de Tlemcen (septembre 1957).

1955 - 1958

*Communicable en 2033*

*Sécurité publique*

FR ANOM 92 / 5 Q 44 Commissariat central d'Oran : notes de service, notes de renseignements, rapports, rapports mensuels et trimestriels (6 novembre 1954 – décembre 1957). Commissariat central d'Oran : rapports d'attentats (juin 1957 – juin 1958).  
Services de police de sécurité publique d'Aïn Temouchent, Beni Saf, Frenda, Marnia, Mascara, Mostaganem, Nedroma, Nemours, Oran, Palikao, Perrégaux, Relizane, Saïda, Saint Denis du Sig, Sidi Bel Abbès, Tiaret, Tlemcen : rapports sur l'état d'esprit, sur l'activité rebelle, rapports mensuels (novembre 1954 – octobre 1956).  
Services de la sécurité publique de Marnia, Mascara, Mostaganem, Perrégaux, Saint-Denis-du-Sig, Sidi-Bel-Abbès : notes de renseignements, avis de recherche, rapports (août 1957 – décembre 1958).  
Commissariat de Saint-Denis-du-Sig : rapport d'attentat (27 septembre 1958).  
Commissariat de Mascara, arrestation de fonctionnaires de police et d'un garde du DRS : télégramme (s.d.)  
Notes de renseignements de GMPR (novembre 1954 – juillet 1955).  
Comptes rendus d'activité de CRS (juin – décembre 1955).

Novembre 1954 – décembre 1958

*Informations provenant de la Gendarmerie*• *Fiches de renseignements*

FR ANOM 92 / 5 Q 45

Compagnie d'Oran.

Section d'Aïn Temouchent	(août 1957 – juillet 1958).
Section du Télagh (Le Télagh)	(août 1957 – juin 1958).
Section d'Oran	(août 1957 – août 1958).
Section de Saint-Denis-du-Sig	(août – septembre 1957, mars -juillet 1958).
Section de Sidi-Bel-Abbès	(juillet 1957 – 1 <sup>er</sup> juillet 1958).

Compagnie de Mascara, puis compagnie de Mostaganem.

Section de Cassaigne	(26 novembre 1956, 30 août 1957).
Section de Mascara	(22 décembre 1956, 31 juillet – 1 <sup>er</sup> août 1957).

• *Rapports sur des faits intéressant l'ordre public et la sécurité générale*

FR ANOM 92 / 5 Q 46

Compagnie d'Oran.

Section d'Aïn Temouchent	(août 1957 – 1 <sup>er</sup> juillet 1958).
Section du Télagh (Le Télagh)	(août 1957 – 19 juillet 1958).
Section d'Oran	(août 1957 - 1 <sup>er</sup> septembre 1958).
Section de Saint-Denis du Sig	(août 1957 – juillet 1958).
Section de Sidi Bel Abbès	(août 1957 – juillet 1958).

Compagnie de Mostaganem.

Section de Mascara (1-5 août 1957).

Compagnie d'Orléansville.

Section de Vialar (20 septembre, 1<sup>er</sup> – 20 novembre 1957).

Compagnie de Tiaret.

Section de Tiaret (8 août 1958).

Compagnie de Tlemcen.

Section de Marnia (30 novembre 1957).

• *Procès-verbaux*

FR ANOM 92 / 5 Q 47 – 82

Procès-verbaux pour renseignements judiciaires, atteintes à la sûreté de l'Etat, arrestations, rebelles ou fuyards abattus par les forces de l'ordre, délits, crimes.

1956 – 1959

*Communicables après un délai de 75 ans*Compagnie, puis groupement<sup>4</sup>, de Mostaganem (compagnie de Mascara puis compagnie de Mostaganem)

FR ANOM 92 / 5 Q 47

Section (puis compagnie) de Cassaigne  
(août – octobre 1956, juillet 1957- juin 1959).*Communicable en 2034*

FR ANOM 92 / 5 Q 48

Section (puis compagnie) d' Inkermann  
(février 1958- juin 1959).*Communicable en 2034*

FR ANOM 92 / 5 Q 49

Section (puis compagnie) de Mascara

(janvier 1957 - janvier 1958).

*Communicable en 2033*

FR ANOM 92 / 5 Q 50

(février – juillet 1958).

*Communicable en 2033*

FR ANOM 92 / 5 Q 51

(août - novembre 1958, mai – juin 1959).

*Communicable en 2034*

FR ANOM 92 / 5 Q 52

Section (puis compagnie) de Mostaganem

(octobre 1956 – septembre 1958, juin 1959).

*Communicable en 2034*

FR ANOM 92 / 5 Q 53

Compagnie de Palikao (mai - juin 1959)

*Communicable en 2034*

<sup>4</sup>Suivant le décret n°58-761 du 22 août 1958, et à compter du 1er octobre, l'appellation de compagnie était remplacée par celle de groupement et celle de section par celle de compagnie.

FR ANOM 92 / 5 Q 54	Section (puis compagnie) de Relizane (janvier 1957 –juin 1959). <i>Communicable en 2034</i>
<b>Compagnie (puis groupement) d’Oran</b>	
	Section (puis compagnie) d’Aïn Temouchent
FR ANOM 92 / 5 Q 55	(juillet 1957– janvier 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 56	(février – décembre 1958, avril – septembre 1959). <i>Communicable en 2034</i>
	Section (puis compagnie) du Télagh (Le Télagh)
FR ANOM 92 / 5 Q 57	(janvier 1957 – février 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 58	(mars 1958 – mars 1959). <i>Communicable en 2034</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 59	(avril – septembre 1959). <i>Communicable en 2034</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 60	Section (puis compagnie) d’Oran (juillet 1957 – août 1959). <i>Communicable en 2034</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 61	Section (puis compagnie) de Saint Denis du Sig (août 1957 – juillet 1959). <i>Communicable en 2034</i>
	Section (puis compagnie) de Sidi Bel Abbès
FR ANOM 92 / 5 Q 62	(juillet – décembre 1957). <i>Communicable en 2032</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 63	(janvier – 15 mars 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 64	(17 mars - juillet 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 65	(août 1958 – septembre 1959). <i>Communicable en 2034</i>
<b>Compagnie, puis groupement, de Tiaret</b>	
FR ANOM 92 / 5 Q 66	Section (puis compagnie) de Frenda (décembre 1956, juillet 1957- juin 1959). <i>Communicable en 2034</i>
	Section (puis compagnie) de Saïda
FR ANOM 92 / 5 Q 67	(septembre 1956 – janvier 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 68	(février 1958 –juin 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 69	(juillet 1958 - juillet 1959). <i>Communicable en 2034</i>
	Section (puis compagnie) de Tiaret
FR ANOM 92 / 5 Q 70	(août 1957 – septembre 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 71	(octobre 1958 – juin 1959). <i>Communicable en 2034</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 72	Section (puis compagnie) de Vialar (septembre 1957, janvier 1958 - juin 1959). <i>Communicable en 2034</i>
<b>Compagnie, puis groupement, de Tlemcen</b>	
	Section (puis compagnie) de Marnia
FR ANOM 92 / 5 Q 73	(octobre 1955 – septembre 1956, février 1957 – février 1958). <i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 74	(mars 1958 – mai 1959). <i>Communicable en 2034</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 75	Section (puis compagnie) de Sebdou (janvier - octobre 1958). <i>Communicable en 2033</i>
	Section (puis compagnie) de Tlemcen
FR ANOM 92 / 5 Q 76	(décembre 1956 – novembre 1957). <i>Communicable en 2032</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 77	(décembre 1957- janvier 1958). <i>Communicable en 2033</i>

FR ANOM 92 / 5 Q 78	(février - avril 1958).	<i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 79	(mai – août 1958).	<i>Communicable en 2033</i>
FR ANOM 92 / 5 Q 80	(septembre 1958 – juin 1959).	<i>Communicable en 2034</i>

**Groupement autonome de gendarmerie des Territoires du sud algérien, puis compagnie de Tiaret, puis groupement d'Oran**

FR ANOM 92 / 5 Q 81 Section autonome de La Saoura puis section de Saïda, puis compagnie de Mécheria (brigades d'Aïn Sefra, Géryville, Mécheria) ; à noter, plan d'Aïn Sefra, éch. 1/ 5000, 60 x 45 cm. (avril 1958 – juin 1959).

*Communicable en 2034*

**Groupements divers**

FR ANOM 92 / 5 Q 82 Procès-verbaux :

de la gendarmerie maritime, détachement de la DBFM (demi-brigade de fusiliers-marins) (janvier – septembre 1958, juin 1959) ;

de la gendarmerie de l'Air (Alger, La Sénia, Tlemcen-Zenata) (février – septembre 1958) ;

de sections de gendarmerie d'Algérie (régions d'Alger et de Constantine) et de métropole (Cherbourg, Marseille, Tarbes, Toulouse) (décembre 1957 – juin 1958).

1957 – 1959

*Communicable en 2034*

**Centres d'hébergement (CH). Centres de transit (CT).**

L'article 6 de la loi du 3 avril 1955 prévoyait l'assignation à résidence pour toute personne dont l'activité s'avérait dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics et dès mai 1955 les quatre premiers camps étaient ouverts en Algérie, dont Aflou dans le département d'Oran. Dans son instruction du 7 juillet 1955, le gouverneur général Soustelle réglait le fonctionnement des « **centres d'hébergement** », gérés par les préfectures et, au Gouvernement général, par un service central (JOA, 1955, p. 6960).

Après la suppression de l'état d'urgence en décembre 1955, la loi n° 56-258 du 16 mars 1956 habilita le gouvernement à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et de la sauvegarde du territoire et le décret n° 56-274, du 17 mars 1956, dans son article 1, alinéa 7, autorisa le gouverneur général à prononcer les assignations à résidence surveillée.

Les arrêtés du 10 juillet 1956 (JOA, 1956, p. 1282) et du 14 décembre 1956 du ministre résident (également pourvu des pouvoirs de gouverneur général depuis le décret du 15 février 1956), porta délégation aux autorités civiles et militaires de certains pouvoirs prévus par le décret du 17 mars 1956. Le règlement d'administration n° 3434 / CC du ministre résident, en date du 11 avril 1957, organisa les **centres de transit**.

Comme l'avait fait le ministre résident, l'Inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire - préfet d'Oran, en vertu de son arrêté n° 343 du 20 mai 1957, délégua aux généraux commandant les 13e et 29e DI ses pouvoirs d'assignation à résidence dans les centres de transit situés dans le département d'Oran. De même, le préfet de Tiaret, par son arrêté du 1<sup>er</sup> août 1957, porta également délégation de pouvoirs à l'autorité militaire, soit le général commandant la 4<sup>e</sup> DIM, en ce qui concerne l'assignation à résidence dans les centres de transit du département. Par son arrêté du 18 janvier 1958 le général Dodelier commandant le 4<sup>e</sup> Division d'infanterie motorisée et la ZOSO, donna délégation de pouvoirs pour l'assignation à résidence au colonel commandant le sous-secteur d'Aflou). Dans le département de Mostaganem, le préfet prit le 31 mai 1957 un arrêté similaire à ceux des autres préfets, en faveur du général commandant la 5<sup>e</sup> DB.

Les décisions de ces généraux étaient envoyées pour information au préfet d'Oran, police générale puis BSDN. Les centres de transit, destinés aux individus arrêtés et gardés par l'armée, étaient gérés par les autorités militaires, alors que les centres d'hébergement, destinés aux suspects, étaient gérés par l'administration civile.

Les centres d'hébergement, gérés par l'autorité civile, étaient, dans la région administrative d'Oran, ceux d'Aflou, Arcole, Bossuet, Magenta et Saint-Leu.

On peut mentionner comme centres de transit, gérés par l'autorité militaire dans la région administrative d'Oran, ceux de Baudens (13° DI, sous-secteur nord), Chanzy (13° DI, sous-secteur centre), Le Télagh (13° DI, sous-secteur sud), La Ferme, Rivoli (5e DB), Sidi Bel Abbès (13° DI ; apparaît en juillet 1957), Saïda et Tiaret (4° DIM). Il existait un CT pour les femmes, celui de Rio Salado.

• **Centres d'hébergement**

*Généralités*

FR ANOM 92 / 5 Q 83 *Personnel.* Centres d'hébergement : notices individuelles de candidature de gardes (1955).

*Bâtiments- Fournitures.* Baraquements, clôture : documentation commerciale (1955). Electrification, fourniture d'électricité (1956 – 1957).

1955 – 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 84 *Comptabilité des centres d'hébergement, demandes de crédits, marchés : télégrammes, délégations de crédits, correspondance, situation d'effectifs ; pour Bossuet, plans d'infirmeries, de salons de coiffure et douches, croquis du réseau de barbelés.*

1955- 1956

FR ANOM 92 / 5 Q 85 *Bâtiments - Fournitures.* Centres d'Aflou, Arcole, Bossuet, Saint-Leu, Sidi Chami (ou Sidi Marouf), fournitures, vivres, prix de revient des journées : correspondance, marchés, états des effectifs (1956 – 1957) ; marchés, travaux (1956 – 1957). Ordonnances médicales, factures de pharmacien (1956).

1956 - 1957

*Internés*

FR ANOM 92 / 5 Q 86-90 *Affaires individuelles relatives à des suspects, assignés, « hébergés », demandes de renseignements ; affaires diverses, activités rebelles, actes de terrorisme : notes de renseignements, correspondance.*

1955- 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 86

1955

FR ANOM 92 / 5 Q 87 *A noter : fonctionnaires et personnel de l'enseignement secondaire assignés (Aflou, Saint-Leu) ou interdits de séjour ; membres du PCA internés à Saint-Leu ou interdits de séjour.*

1956

FR ANOM 92 / 5 Q 88

1956

FR ANOM 92 / 5 Q 89

1957

FR ANOM 92 / 5 Q 90

1958-1959

FR ANOM 92 / 5 Q 91 *Avis de libérations d'établissements pénitentiaires de détenus ayant commis de actes de terrorisme [pour une éventuelle assignation à résidence en centre d'hébergement].*

1956 – 1959

FR ANOM 92 / 5 Q 92 *Dossiers individuels d'internés, listes d'internés, fiches individuelles provenant de la sous-préfecture de Tlemcen, libérations, réclamations, secours (1955-1959). Télégrammes sur le nombre d'assignés de 18 ans en centres d'hébergement et de femmes assignées à résidence (septembre 1957).*

*Arrêtés d'assignation à résidence du préfet de Grande-Kabylie (1957).*

*Service central des centres d'hébergement : réclamation de dossiers manquants d' « hébergés » (1958), correspondance de la commission d'examen des assignations à résidence relative à des propositions de libérations d'hébergés originaires de Kabylie (janvier 1958), pétition et correspondance relative aux hébergés du centre de Lodi (*Igamie* d'Alger) (mars 1958).*

1955 – 1959

FR ANOM 92 / 5 Q 93 Notices individuelles de renseignements provenant de la préfecture de Constantine (1955- 1956). Individus provenant de métropole originaires de la région d'Oran assignés au centre de Djorf (Igamié de Constantine) (1955- 1959). Libérations d'assignés des camps d'Aflou et Bossuet (décembre 1955). Individus assignés dans les ex-locaux du Trésor public [Oran, boulevard de Stalingrad], les locaux de la PJ d'Oran, relâchés ou maintenus en état d'arrestation : listes (1956). Libérations d'originaires de la région de Constantine (janvier 1958).

1955- 1959

FR ANOM 92 / 5 Q 94 Transfèremens d'assignés entre centres d'hébergement : correspondance, listes (1955 - 1957). Transfèremens du CH d'Aflou à la cour d'appel d'Alger pour comparution le 16 juillet 1956. Transfèremens d'assignés dans un centre de transit (dont le CTT de Kenadsa) vers un centre d'hébergement (1958 - 1959).

Ordres de réquisition de la gendarmerie pour des transferts d'assignés à résidence dans des centres d'hébergement (28 mars 1956 – 30 décembre 1957).

1955 – 1957

*Centre d'hébergement d'Aflou (Il reçut en décembre 1955 des « Requis pour travaux <sup>5</sup> » ; il fut transféré le 5 mars 1957 à Arcole).*

FR ANOM 92 / 5 Q 95 Installation, mur d'enceinte, protection, locaux, effectifs, interdits de séjour dans le département d'Alger placés dans le CH d'Aflou (1955), règlement intérieur, demandes de secours, habillement, service médical, état sanitaire, réclamations : rapports, plans, correspondance.

1955 - 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 96 Visite du directeur général des centres d'hébergement, Bailly (août 1955), incidents, évasions, état d'esprit, correspondance des internés, libérations : listes d'internés, rapports périodiques, correspondance.

1955 - 1957

*Centre d'hébergement d'Arcole.*

FR ANOM 92 / 5 Q 97 Rapports de fonctionnement, correspondance des internés, pétition adressée au ministre résidant, relevés nominatifs des mandats et colis expédiés et reçus par les internés, transfert vers un CTT ou un CMI, listes, rapports des RG.

Internement des grévistes de janvier 1957 au Centre d'hébergement d'Arcole : cahier, arrêtés d'internement, procès-verbaux de notification, décisions de libération (1957).

1956 – 1958

FR ANOM 92 / 5 Q 98 - 100 Dossiers des grévistes internés en janvier 1957 ; ordre alphabétique des internés.

Janvier – février 1957

FR ANOM 92 / 5 Q 98

Lettres A - B

FR ANOM 92 / 5 Q 99

Lettres C – K.

FR ANOM 92 / 5 Q 100

Lettres L – Z.

<sup>5</sup> Réquisition en exécution des prescriptions de l'article 14 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre.

**Centre d'hébergement de Bossuet.**

FR ANOM 92 / 5 Q 101 Installation, dispositif de sécurité, état sanitaire, état d'esprit, effectifs, transferts vers le Centres d'hébergement d'Arcole, libérations : rapports, listes nominatives, correspondance des internés, plan du CH au 1/ 500.

1955- 1958

**Centre d'hébergement de Magenta** (ouvert le 26 juin 1955).

FR ANOM 92 / 5 Q 102 Listes d'assignés, rapports de fonctionnement, correspondance des internés, rapports des RG.

1955

**Centre d'hébergement de Saint – Leu.**

FR ANOM 92 / 5 Q 103 Installation, fonctionnement, service de sécurité, correspondance des internés, incidents en gare d'Oran, évasions, transfert d'internés de Djorf, listes d'assignés, correspondance des internés.

1956 – 1958

**Centre d'hébergement de Sidi Marouf (Sidi Chami).**

FR ANOM 92 / 5 Q 104 Internés, correspondance des internés.

1958

Dossiers individuels d'assignés à résidence dans les centres d'hébergement ; classement alphabétique.

FR ANOM 92 / 5 Q 105	AA	–	Abdelka
FR ANOM 92 / 5 Q 106	Abdelkh	-	Abe
FR ANOM 92 / 5 Q 107	Abi	-	Ad
FR ANOM 92 / 5 Q 108	Af	-	Aïc
FR ANOM 92 / 5 Q 109	Aïd	-	Aïz
FR ANOM 92 / 5 Q 110	Ak	-	Allal
FR ANOM 92 / 5 Q 111	Allam	-	Amara
FR ANOM 92 / 5 Q 112	Amari	-	Amri
FR ANOM 92 / 5 Q 113	Amro	-	Ao
FR ANOM 92 / 5 Q 114	Ara	-	Art
FR ANOM 92 / 5 Q 115	As	-	Ay
FR ANOM 92 / 5 Q 116	Azd	-	Azz
FR ANOM 92 / 5 Q 117	Baa	-	Bad
FR ANOM 92 / 5 Q 118	Bae	-	Bao
FR ANOM 92 / 5 Q 119	Bar		-Beh
FR ANOM 92 / 5 Q 120	Bek	-	Belab
FR ANOM 92 / 5 Q 121	Belac	-	Belf
FR ANOM 92 / 5 Q 122	Belg	-	Belh
FR ANOM 92 / 5 Q 123	Belk	-	Bell
FR ANOM 92 / 5 Q 124	Belm	-	Benag
FR ANOM 92 / 5 Q 125	Benai	-	Benamar
FR ANOM 92 / 5 Q 126	Benamara	-	Benaz
FR ANOM 92 / 5 Q 127	Benb	-	Benc
FR ANOM 92 / 5 Q 128	Bend		
FR ANOM 92 / 5 Q 129	Bene	-	Benhak
FR ANOM 92 / 5 Q 130	Benhal	-	Benhou
FR ANOM 92 / 5 Q 131	Beni	-	Benmalek

FR ANOM 92 / 5 Q

FR ANOM 92 / 5 Q 132	Benmalt	-	Beno
FR ANOM 92 / 5 Q 133	Benr	-	Bensm
FR ANOM 92 / 5 Q 134	Benso	-	Beny
FR ANOM 92 / 5 Q 135	Benz	-	Bern
FR ANOM 92 / 5 Q 136	Berr	-	Bert
FR ANOM 92 / 5 Q 137	Bes	-	Bor
FR ANOM 92 / 5 Q 138	Bouab	-	Bouan
FR ANOM 92 / 5 Q 139	Bouaou	-	Boub
FR ANOM 92 / 5 Q 140	Bouc		
FR ANOM 92 / 5 Q 141	Boud		
FR ANOM 92 / 5 Q 142	Bouf	-	Boui
FR ANOM 92 / 5 Q 143	Bouk		
FR ANOM 92 / 5 Q 144	Boul	-	Boum
FR ANOM 92 / 5 Q 145	Boun	-	Bour
FR ANOM 92 / 5 Q 146	Bous	-	Bouy
FR ANOM 92 / 5 Q 147	Bouz		
FR ANOM 92 / 5 Q 148	Bra	-	Bur
FR ANOM 92 / 5 Q 149	Cab	-	Chak
FR ANOM 92 / 5 Q 150	Chal	-	Cheh
FR ANOM 92 / 5 Q 151	Chei	-	Cherh
FR ANOM 92 / 5 Q 152	Cheri	-	Chie
FR ANOM 92 / 5 Q 153	Chih	-	Cor
FR ANOM 92 / 5 Q 154	Dac	-	Dar
FR ANOM 92 / 5 Q 155	Deb	-	Dern
FR ANOM 92 / 5 Q 156	Dero	-	Dir
FR ANOM 92 / 5 Q 157	Dja	-	Djeh
FR ANOM 92 / 5 Q 158	Djel	-	Djez
FR ANOM 92 / 5 Q 159	Dji	-	Dou
FR ANOM 92 / 5 Q 160	Dra	-	Elh
FR ANOM 92 / 5 Q 161	Elk	-	Fat
FR ANOM 92 / 5 Q 162	Fed	-	Fli
FR ANOM 92 / 5 Q 163	Fod	-	Gan
FR ANOM 92 / 5 Q 164	Gao	-	Ghen
FR ANOM 92 / 5 Q 165	Gher	-	Gou
FR ANOM 92 / 5 Q 166	Gra	-	Guen
FR ANOM 92 / 5 Q 167	Guer	-	Hach
FR ANOM 92 / 5 Q 168	Had	-	Hadjad
FR ANOM 92 / 5 Q 169	Hadjal	-	Halk
FR ANOM 92 / 5 Q 170	Hall	-	Hamed
FR ANOM 92 / 5 Q 171	Hamel	-	Hamm
FR ANOM 92 / 5 Q 172	Hamo	-	Har
FR ANOM 92 / 5 Q 173	Has	-	Hem
FR ANOM 92 / 5 Q 174	Hen	-	Hu
FR ANOM 92 / 5 Q 175	I	-	Kac
FR ANOM 92 / 5 Q 176	Kad	-	Kao
FR ANOM 92 / 5 Q 177	Kar	-	Ken
FR ANOM 92 / 5 Q 178	Ker	-	Khat
FR ANOM 92 / 5 Q 179	Khe	-	Khi
FR ANOM 92 / 5 Q 180	Kho	-	Ky
FR ANOM 92 / 5 Q 181	Laa	-	Lag

FR ANOM 92 / 5 Q

FR ANOM 92 / 5 Q 182	Lah	-	Lan
FR ANOM 92 / 5 Q 183	Lao	-	Laz
FR ANOM 92 / 5 Q 184	Leb	-	Lu
FR ANOM 92 / 5 Q 185	Maa	-	Mahi
FR ANOM 92 / 5 Q 186	Mahm	-	Man
FR ANOM 92 / 5 Q 187	Mar	-	Maz
FR ANOM 92 / 5 Q 188	M'ba	-	Meidi
FR ANOM 92 / 5 Q 189	Medj	-	Meh
FR ANOM 92 / 5 Q 190	Mek	-	Men
FR ANOM 92 / 5 Q 191	Mer	-	Mesk
FR ANOM 92 / 5 Q 192	Mesl	-	Mest
FR ANOM 92 / 5 Q 193	Met	-	M'hi
FR ANOM 92 / 5 Q 194	Mi	-	Mof
FR ANOM 92 / 5 Q 195	Moh	-	Mohamed ben
FR ANOM 92 / 5 Q 196	Mohamed Dine	-	Mor
FR ANOM 92 / 5 Q 197	Mos	-	Moul
FR ANOM 92 / 5 Q 198	Moum	-	M'z
FR ANOM 92 / 5 Q 199	Na	-	N'c
FR ANOM 92 / 5 Q 200	Neb	-	Nou
FR ANOM 92 / 5 Q 201	Oa	-	Oug
FR ANOM 92 / 5 Q 202	Ouh	-	Ouz
FR ANOM 92 / 5 Q 203	P	-	Raha
FR ANOM 92 / 5 Q 204	Rahe	-	Reg
FR ANOM 92 / 5 Q 205	Reh	-	Rui
FR ANOM 92 / 5 Q 206	Sa	-	Saf
FR ANOM 92 / 5 Q 207	Sah	-	Sak
FR ANOM 92 / 5 Q 208	Sal	-	Say
FR ANOM 92 / 5 Q 209	Sba	-	Seg
FR ANOM 92 / 5 Q 210	Seh	-	Sidh
FR ANOM 92 / 5 Q 211	Sidi	-	Sma
FR ANOM 92 / 5 Q 212	Sna	-	Ste
FR ANOM 92 / 5 Q 213	Taa	-	Tah
FR ANOM 92 / 5 Q 214	Tai	-	Taz
FR ANOM 92 / 5 Q 215	Tba	-	Tiz
FR ANOM 92 / 5 Q 216	Tle	-	Tur
FR ANOM 92 / 5 Q 217	V	-	Y
FR ANOM 92 / 5 Q 218	Za	-	Zeg
FR ANOM 92 / 5 Q 219	Zeh	-	Zge
FR ANOM 92 / 5 Q 220	Zi	-	Zou

- Centres de transit. Arrêtés ou décisions.

Arrêtés ou décisions d'assignation à résidence dans des *centres de transit* (CT), arrêtés ou décisions de libération des CT, notices individuelles ; les documents intitulés « suites données » peuvent également mentionner les renouvellements, les libérations, ainsi que les présentations au parquet ou les transferts

pour un autre centre de transit ou pour un centre d'internement administratif (par exemple le centre d'hébergement d'Arcole).

Les décisions sont classées par commandement territorial et commandement de troupes à l'intérieur du département d'Oran.

Les préfets de Tiaret et de Mostaganem adressèrent, pour information, des ampliations d'arrêtés à la préfecture d'Oran.

### ***Département d'Oran***

13<sup>e</sup> DI et SOCO (Secteur opérationnel centre oranais), puis

13<sup>e</sup> DI et GSCO (Groupe de secteurs centre oranais) :

centres de transit de **Baudens, Chanzy, du Télagh<sup>6</sup>, de Sidi Bel Abbès.**

FR ANOM 92 / 5 Q 221	(mai - août 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 222	(juin – novembre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 223	(septembre – novembre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 224	(décembre 1957 – janvier 1958).
FR ANOM 92 / 5 Q 225	(janvier – février 1958).
FR ANOM 92 / 5 Q 226	(février – mars 1958).

29<sup>e</sup> DI et SONO (Secteur opérationnel nord oranais), Groupement opérationnel Est, puis

29<sup>e</sup> DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), secteur de Perréaux :

centre de transit de **Saint Denis du Sig.**

FR ANOM 92 / 5 Q 227	(juin – novembre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 228	(novembre 1957 – janvier 1958).
FR ANOM 92 / 5 Q 229	(janvier –juin 1958, juin 1959)

29<sup>e</sup> DI et SONO (Secteur opérationnel nord oranais), Groupement opérationnel Ouest, puis

29<sup>e</sup> DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), secteur d'Aïn Temouchent :

centre de transit de **Trois Marabouts.**

FR ANOM 92 / 5 Q 230	(juin – juillet 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 231	(juillet 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 232	(juillet – août 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 233	(juillet – août 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 234	(septembre 1956).
FR ANOM 92 / 5 Q 235	(septembre – octobre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 236	(octobre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 237	(octobre – novembre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 238	(novembre – décembre 1957).
FR ANOM 92 / 5 Q 239	(décembre 1957 – janvier 1958).

29<sup>e</sup> DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), sous-secteur côtier :

centre de transit de **Trois Marabouts.**

FR ANOM 92 / 5 Q 240	(janvier – juin 1958).
----------------------	------------------------

29<sup>e</sup> DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), sous-secteur des Djebels :

centre de transit de **Hammam Bou Hadjar.**

FR ANOM 92 / 5 Q 241	(janvier – juin 1958).
----------------------	------------------------

29<sup>e</sup> DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), secteur d'Oran :

centre de transit de **Sainte Barbe du Tlélat.**

<sup>6</sup> Le centre de transit du Télagh était installé dans l'ancienne cave viticole Cambon.

FR ANOM 92 / 5 Q 242 (décembre 1957 – décembre 1958).

29° DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), secteur urbain d'Oran :  
centre de transit de **La Ferme Pradel**.

FR ANOM 92 / 5 Q 243 (décembre 1957 – janvier 1958).

29° DI et GSNO (Groupe de secteurs nord oranais), secteur non indiqué,  
pour centre de transit non indiqué.

FR ANOM 92 / 5 Q 244 (mai – décembre 1958).

29° DI et ZCO (Zone centre oranais) :

centres de transit et de triage de **Saint Denis du Sig, Sainte Barbe du Tlélat<sup>7</sup>**,  
centre de transit et de triage féminin de **Rio Salado**.

FR ANOM 92 / 5 Q 245      CTF de Rio Salado      (septembre – novembre 1959)  
CTT de Saint Denis du Sig et Sainte Barbe du Tlélat      (1959)

### ***Département de Mostaganem***

5° DB et ZNO (Zone nord oranais), secteur de Mostaganem :  
centre de transit de **Rivoli**.

5° DB et ZNO (Zone nord oranais), secteur de Mascara-Palikao :  
centre de transit de **Mascara, camp « R »**.

FR ANOM 92 / 5 Q 246      CT de Rivoli      (octobre – novembre 1958, mars – mai 1959)  
CT de Mascara, camp « R »      (janvier – décembre 1959).

### ***Département de Tiaret***

Préfecture de Tiaret : centre de transit de **Tiaret**.

FR ANOM 92 / 5 Q 247 (mai – septembre 1957).

4° DIM et ZSO (Zone sud oranais) : centre de transit de **Tiaret**.

FR ANOM 92 / 5 Q 248 (août 1957 – février 1958, août 1958).

Préfecture de Tiaret, sous-préfecture de Saïda : centre de transit de **Saïda**.

FR ANOM 92 / 5 Q 249 (août 1957 – février 1958).

4° DIM et ZSO (Zone sud oranais), secteur d'Aflou : centre de transit d'**Aflou**.

FR ANOM 92 / 5 Q 250 (décembre 1957).

•

---

<sup>7</sup> Il n'est pas impossible que d'autres CTT soient concernés car de nombreux arrêtés ne mentionnent pas le nom du CTT d'accueil.